

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt trois

Le : 26 juin 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 14

Présents 09

Votants 14

Le Conseil Municipal de la commune de Quincy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la mairie de Quincy, sous la présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2023

OBJET : Délibération N°2023-15

PRÉSENTS : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Nathalie HOUSSIER, Géraldine MARTYNIAC, Luc DELANNOY, Patrick HERVET, Jacques PERARD, Jean Michel RADOUX, Luc TABORDET.

Ligne de trésorerie

ABSENTS EXCUSES : Sébastien CLAVIER a donné pouvoir à Géraldine MARTYNIAC, Sophie BERTRAND a donné pouvoir à Jean-Michel RADOUX, Custodia CARVALHO a donné pouvoir à Nathalie HOUSSIER Christian MYSZKIEWICZ a donné pouvoir à Luc TABORDET, Mary STIANTI-DURET a donné pouvoir Pascal RAPIN ;

Secrétaire de séance : Patrick HERVET

Le conseil municipal a autorisé le Maire à ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

CONTRACTUALISATION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE A HAUTEUR DE 60 000.00€

Le conseil municipal autorise le Maire à souscrire une ligne de trésorerie afin de remédier au problème ponctuel du budget.

A cette fin, accord lui est donné afin qu'il contacte les établissements bancaires afin d'obtenir les meilleures conditions quant aux intérêts et frais de dossiers.

La ligne de trésorerie sera abondée de 60 000.00 €. Le remboursement des sommes dues sera effectué dès que les fonds détenus le permettent en tout état de cause dans le délai d'un an.

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré à QUINCY

Le 26 juin 2023



Le Maire
Pascal RAPIN

Secrétaire de séance
Patrick HERVET

-Transmis aux représentants de l'Etat le : 28 juin

-Publié le : 28 juin 2023